

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre devra donner son opinion là-dessus au député en privé.

QUESTION RELATIVE À L'AUGMENTATION DES TARIFS POSTAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Comme le gouvernement va, dit-il, lutter contre l'inflation, le ministre pourrait-il nous expliquer, sans trop attendre, comment cette politique peut se concilier avec l'augmentation de 50 p. 100 qu'il envisage pour les tarifs postaux ordinaires?

M. l'Orateur: A l'ordre. La déclaration que demande le député doit normalement se faire à l'appel des motions.

[Français]

QUESTION RELATIVE À LA CONSTRUCTION DE BUREAUX DE POSTE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE CHAMPLAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

Est-ce que les restrictions imposées sur les dépenses du gouvernement touchent la construction prévue de bureaux de poste dans différentes municipalités, entre autres à Saint-Casimir et à Saint-Alban, dans la circonscription de Champlain? La construction avait été prévue, et cela semble tarder indéfiniment. Le ministre pourrait-il nous faire connaître la politique du gouvernement à ce sujet-là?

M. l'Orateur: Je suggère à l'honorable député d'inscrire cette question au *Feuilleton*.

[Traduction]

LA POLLUTION DE L'AIR ET DE L'EAU

RECHERCHES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Walter Deakon (High Park): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pourrait-il dire à la Chambre s'il a prévu quelque projet pilote de recherches en vue d'enrayer la pollution de l'air et de l'eau?

L'hon. J. C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le ministère étudie présentement des projets de cette nature, tout en analysant le problème dans son ensemble.

[Plus tard]

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme on a déjà interrogé aujourd'hui le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à propos de la pollution des eaux et de l'air, consultera-t-il son collègue pour décider lequel des deux répondra aux questions concernant la lutte contre la pollution des eaux et de l'air?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, sauf erreur la question était adressée au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Bon nombre de ces questions sont du ressort de plusieurs ministères et je suppose que leurs titulaires répondront dans la limite de leur compétence aux questions qui leur seront posées.

M. Aiken: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Puis-je demander au ministre si le gouvernement se propose sans délai de dissiper la confusion qui entoure la lutte contre la pollution?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, toute politique officielle dans ce domaine sera annoncée par les voies prévues. Le député n'ignore certainement pas que cette politique a été évoquée dans le discours du trône.

LES CÉRÉALES

MESURES POUR FAIRE APPLIQUER L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Le ministre est-il au courant du problème qui découle de l'accord international sur les grains relativement au classement, d'où résulte un fléchissement du prix du blé? Si oui, qu'entend faire le gouvernement à ce sujet pour faire appliquer l'accord international?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député est également au courant que les exportateurs de blé ne s'entendent pas quant au coupable, et que les pays s'accusent mutuellement de vendre moins cher que le prix convenu dans l'entente internationale. Ces accusations sont réfutées par chaque pays, l'un après l'autre, et on dit qu'il est très difficile de calculer ces prix et de déterminer si un pays en particulier vend au-dessous du prix convenu.